

Politique Santé-Sécurité-Environnement de Nord Est TP Canalisations

Nous travaillons chaque jour et depuis de nombreuses années dans le but de garder l'indépendance de notre PME.

Nous devons notre réputation et notre réussite à notre équipe, composée de femmes et d'hommes compétents, consciencieux, motivés et intégrés dans un système de management participatif, dans lequel chacun, dans son rôle, son savoir-faire, son caractère et sa fonction, peut évoluer et s'épanouir.

Nous avons décidé de nous engager dans une démarche de certification pour obtenir le MASE :

Manuel d'Amélioration Santé Sécurité Environnement

Pourquoi ? Nos engagements en matière de santé, sécurité, environnement sont en progression depuis de nombreuses années. Ils nous apportent une réelle sensation de bien-être et de développement pour chacun. C'est toute l'entreprise qui en bénéficie et in fine notre image de marque. Nous devons donc continuer en ce sens : arriver avec le sourire et repartir le soir avec la sensation d'avoir passé une bonne journée de travail, c'est le but que nous nous fixons pour l'ensemble des salariés, des intérimaires, des louageurs et des sous-traitants qui nous accompagnent.

Pour améliorer en continu notre système de management, pour qu'il soit au service de tous et de la réussite de notre entreprise, nous privilégions la communication : écouter, analyser, déployer les plans d'actions, contrôler, agir et bien accompagner les décisions que nous prenons.

Au regard des exigences réglementaires et des attentes de nos clients, des remontées terrain, de notre évaluation des risques, des visites chantiers et retours d'expérience, les priorités définies pour 2026/2027 sont :

- L'hygiène et la santé :
 - o La prévention des comportements à risques : addictions et conduite dangereuse
 - o La prévention des troubles musculosquelettiques et des maladies professionnelles
 - o Un accompagnement pour tout salarié ayant des restrictions médicales
- La sécurité :
 - o Le tutorat des nouveaux arrivants et lors des changements de poste
 - o L'accueil renforcé des intérimaires
 - o La suppression des découpeuses thermiques
- La casse réseau :
 - o Le déploiement de la culture du point d'arrêt
 - o L'interdiction de l'usage des embouts rigides pour les réseaux sensibles
- L'environnement :
 - o Le déploiement sur chantier des groupes électrogènes & batteries électriques
 - o Le tri des déchets sur chantier

Date :

26 / 01 / 2026.

Sébastien VACELLIER

Xavier RENEUX

Sandrine EUGENE

Jean-Michel DAILLE

Gérald STOLARCZYK



Alexandre LUPO



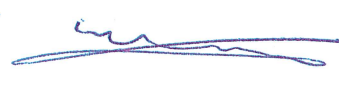
Benoit MATHIEU



Emmanuelle GUILLAUME



Julien NICORA



Alexis HUET

